

CCAS: la solidarité

Deux décisions pour plus de solidarité ont été prises lors de la dernière réunion:

- **Rendre le séjour hospitalier des Mirabelains** un peu plus supportable en participant, sur justificatifs, aux frais de location d'un téléviseur. La permanence du CCAS est à la disposition de ces patients ou de leur famille le mercredi de 14h à 17h.



- **Poursuivre la distribution des colis alimentaires**

pour ceux qui en ont besoin. Le comité a décidé de s'approvisionner auprès des commerçants du village afin de confectionner une dizaine de colis tous les trimestres.

Michèle et Hervé Raggi, du **Petit Luberon**, ont tout de suite répondu favorablement à la préparation de très beaux colis en prenant une marge très réduite sur leur facturation. Nous les en remercions.

Tous les commerçants du village seront concernés à tour de rôle par ce projet.



Je remercie également les membres du CCAS qui donnent de leur temps, leur énergie et leurs idées.

Mireille Teissier



Une cantine pour tous

« Une cantine pour tous », derrière cette formule prometteuse pointe une volonté politique exprimée par l'équipe municipale : doter Mirabeau d'une réalisation offrant une capacité d'accueil pour tous ses enfants.

Le projet se fonde sur plusieurs critères qui ont alimenté la réflexion puis la décision de la Municipalité.



Chacun s'accordera à reconnaître que le fonctionnement d'une cantine est un élément important de la vie scolaire et apporte une aide précieuse aux parents dans leur activité professionnelle. Il ne s'agissait pas seulement de construire un bâtiment répondant

aux objectifs d'accueil et de sécurité mais de l'intégrer à un projet plus vaste de rénovation du groupe scolaire avec par exemple une cour mieux aménagée, une salle polyvalente en sous sol, appelée à renforcer les espaces d'activités mis à disposition pour la vie scolaire, associative et culturelle.

Cette nouvelle cantine, c'est aussi le choix assumé d'une cuisine de proximité, proche du terroir, d'un tarif abordable, un coup de pouce à l'activité des commerces du village associés aux livraisons, le maintien voire l'extension de l'emploi (cantinière et aides). Autant d'éléments qu'un accord avec une société de restauration privée n'aurait pas intégrés.

Alors, évidemment, si un tel choix a un coût, il répond bien à une nécessité dans des conditions financières maîtrisées (voir l'article sur le budget 2010) en pleine harmonie avec le développement du village.

Rendez vous pour l'ouverture fin 2010 !!

Maurice Lapalus

Le petit ÉCHO de la fontaine



www.mirabeaunluberon.fr

Un nouvel outil de communication

Déjà deux ans que vous nous avez accordé votre confiance, et élus au Conseil Municipal de Mirabeau.

Outre la gestion quotidienne du village, nous avons conduit un beau nombre de projets sur lesquels nous nous étions engagés durant la campagne électorale. La finalisation du dossier cantine/salle polyvalente, la mise en place des jeux pour enfants et l'aboutissement du jumelage en sont les plus récents.

C'est pour vous le faire savoir, pour vous informer de l'activité municipale, des dossiers en cours et de nos prochains projets, que nous créons ce **Petit écho de la fontaine**. Moins dense que son grand frère, il vous offrira une communication plus rapide, traitant des sujets en cours. Nous le publierons quatre fois par an. L'écho de la fontaine, le grand, plus institutionnel et complet, sortira quant à lui et en alternance, deux fois par an.

Dans ce premier numéro vous découvrirez le budget communal de 2010, celui que nous avons voté le 7 avril dernier. Comme témoin de nos choix politiques et de nos arbitrages, nous avons jugé indispensable de vous le présenter dans ses détails.

Pour l'information générale qui vous est nécessaire, vous pouvez désormais consulter le site internet de la commune www.mirabeaunluberon.fr. Vous y trouverez bien entendu tous les Echos, grands et petits, les comptes-rendus des conseils municipaux, quelques points d'actualité, mais aussi les coordonnées des associations et des professionnels du village...

Ce site est le vôtre, n'hésitez pas à le consulter, ajoutez-le dans «mes favoris» et bien sûr, faites-le vivre par vos remarques et suggestions.

Bonne rencontre avec votre Petit écho de la fontaine!

Marie-Dominique Timhadjelt-Champloy

Conseillère municipale, responsable de la commission communication

Directeur de la publication : Henri Sumian.

Comité de rédaction : Marie-Dominique Timhadjelt-Champloy, Henri Lazzarino et Cyrille Trouché.

Maquette : Laurence de Luze - Infographie : Cyrille Trouché, Isabelle Munnera

Avec la participation de la commission communication.

Mairie de Mirabeau
84120 Mirabeau
tél : 0490770004
mairiemirabeau@wanadoo.fr
<http://www.mirabeaunluberon.fr>

Jumelage

Les 8 et 9 mai, le maire de Rondissone, Franco Lomater et une délégation de ce village italien (Piémont), nous rendront visite.

Henri Sumian et Franco Lomater signeront ensemble, le 9 mai vers 11 heures, la charte officielle, dont la synthèse est parue dans le dernier Echo de la Fontaine.

L'ensemble des Mirabelains est bien sûr invité !

A l'issue de cette signature, un apéritif nous réunira tous à la mairie.

Au cours de ces deux journées, nos visiteurs italiens découvriront notre village et ses environs. Nous construirons les premières bases d'une rencontre des populations.

Toutes les associations ou personnes intéressées sont attendues par Mirabeau-Jumelage.

S'adresser à Suzanne Escallier au 06 80 30 92 78.

ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS ► ASSOCIATIONS

Un ace à Mirabeau : La bibliothèque :

Joli coup réussi par nos amis du tennis club!

Pour la première fois, l'association organise un **tournoi officiel du 15 mai au 5 juin 2010** sur les courts mirabelains.

Ouvert à tous, il se jouera par poules.

Un spectacle à ne pas manquer, tous les soirs à partir de 18 heures et tout au long des week end.

Renseignements :

David au 06 29 57 65 12.

Le Bibliobus est passé: plus de 500 nouveautés!

Nos prochains Rendez-vous :

Vendredi 7 Mai à 18h30 : Laissez-vous conter Mirabeau.... par Marcel Champloy

Samedi 29 Mai à 15h00 : Contes avec Mille et Une Paroles

Dimanche 13 Juin à 18h00 : Ambiance Jazz avec les Dooze Blooze

Les spectacles de l'école de musique :

Samedi 19 Juin en début d'après midi, aura lieu la troisième audition de l'année des élèves de Mirabelcanto. Chant, guitare, piano, violon, violoncelle, orchestre... c'est l'occasion de voir les progrès des enfants et de les encourager.

Dans la soirée, ce sera au tour de la chorale de vous surprendre... rejointe par la chorale de Jouques pour un spectacle éclectique!

Marché aux fleurs :

Proposé par Mirabeau animation, il aura lieu **le 22 mai** sur la place du village.

Théâtre :

Le spectacle de théâtre adultes et enfants, sous l'égide de Dorémirabeau a lieu les **4 et 5 juin**. Rendez-vous sur la place du village.

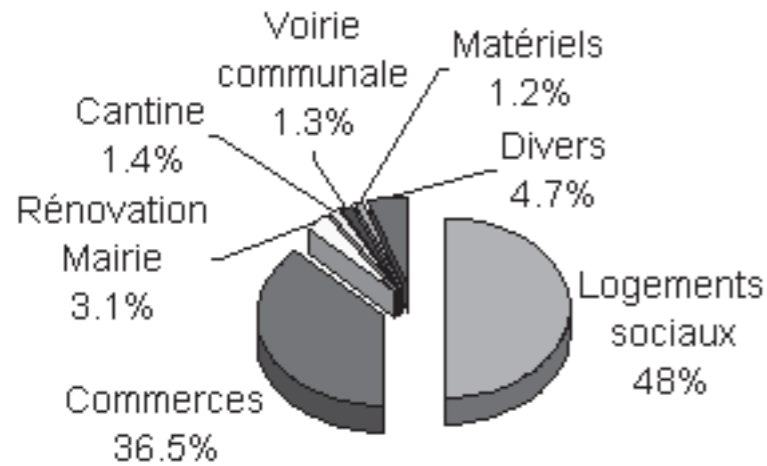
Les gens heureux :

expédition montagnarde à Morzine en Haute Savoie **du 21 au 27 juin**. Renseignements et inscriptions : 04 90 77 05 74

Investissement :

La réalisation des logements sociaux et des locaux commerciaux a pesé lourd cette année. Elle a accru la charge financière de la commune.

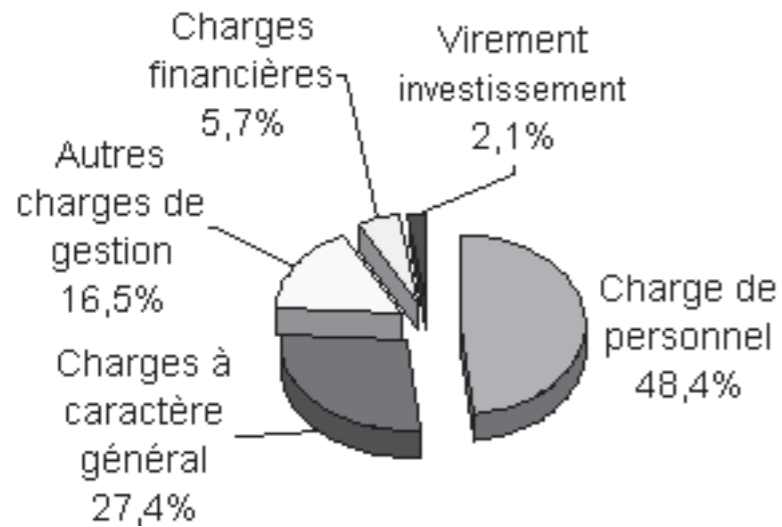
**Dépenses d'investissement 2009 :
1 299 912,67 €**



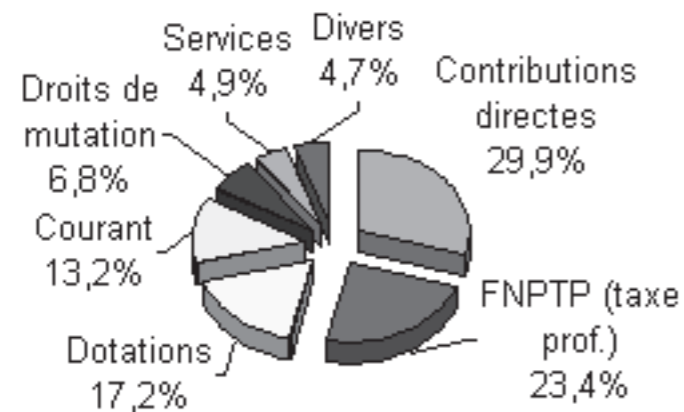
Fonctionnement :

Le bilan est conforme au prévisionnel et permet de dégager un excédent de 54 748,81€

**Dépenses de fonctionnement 2009 :
738 209,61 €**



**Recettes de fonctionnement 2009 :
751 638,30 €**



Prévisionnel

Le budget 2010 voté!

Le vote du budget est sans nul doute l'acte politique majeur dans la conduite des affaires municipales. Il représente le moyen de leur mise en oeuvre. Celui que votre équipe municipale vient de voter, à l'unanimité, le 7 avril dernier, répond aux besoins d'investissements,

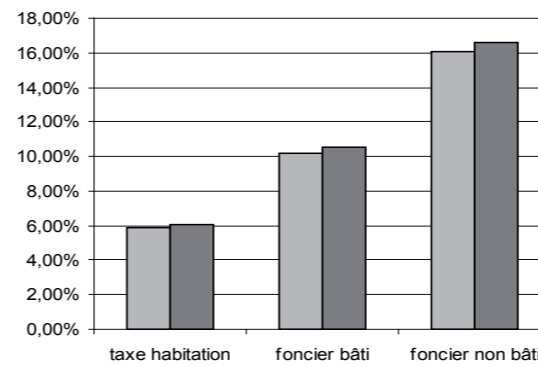
de bon fonctionnement des services à la population tout en maintenant une pression fiscale acceptable. Bref, **un budget à la fois utile et réaliste** pour l'intérêt général des administrés. Jugez, en toute clarté en le découvrant dans le détail.



Impôts:

Les taux des contributions directes sont relevés de 3% cette année. La taxe d'habitation passe de 5,89% à 6,07%, la taxe sur le foncier bâti passe de 10,20% à 10,51% et la taxe sur le foncier non bâti passe de 16,10% à 16,58%.

Cette augmentation permet de suivre dans une certaine mesure le coût de la vie tout en conservant les taux les plus bas comparativement aux autres communes du canton.



Cantine et salle polyvalente

Ce grand projet représente l'investissement principal de cette année, tant par son coût que par son importance politique puisqu'il répond à une très forte demande qui va encore s'accroître.

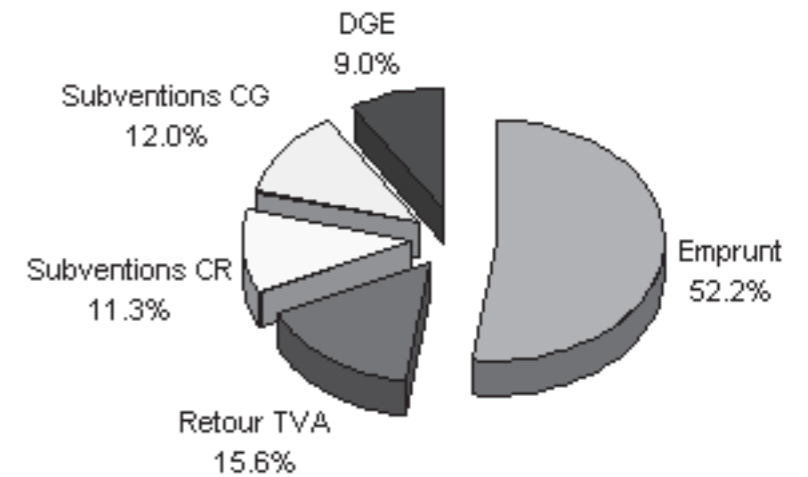
Il ne s'agit pas simplement d'une cantine : ce projet, en réalité, recompose le groupe scolaire de Mirabeau en le préparant à répondre aux besoins futurs et apporte une salle polyvalente d'environ 100 m2 qui servira aux Mirabelains d'une manière générale.

Le financement d'un tel projet à la suite immédiate des logements sociaux et des commerces n'est pas simple, d'autant que le prix de la construction a augmenté ces dernières années et que les subventions sont devenues plus difficiles à obtenir en cette période de crise et d'incertitude. Le coût des travaux de la cantine est de l'ordre de 650 000 €HT et le financement de ce projet est donné par le camembert ci-dessous.

des locaux commerciaux et des logements sociaux dont les revenus locatifs permettent de couvrir leur remboursement.

Pour la suite, afin d'augmenter la capacité d'autofinancement de la commune, une stratégie envisagée consisterait à céder les logements sociaux à un organisme HLM en conservant le contrôle de l'attribution. La cession permettrait de solder l'emprunt et de récupérer les fonds propres injectés dans ce projet. De plus, l'opération inclurait la réalisation à la charge de l'organisme HLM des logements sociaux au-dessus de La Poste.

Financement de la restructuration du groupe scolaire projet cantine/salle des associations



Les autres projets d'investissement

- L'aménagement des Grands Jardins et la restauration de l'éolienne vont se poursuivre cette année sous réserve d'obtenir les subventions demandées.
- La voirie communale
- La réhabilitation de la décharge
- La rénovation du foyer
- L'étude d'un barreau routier aux Eyssouquettes

Cyrille Trouchet

